

Un menu végétarien hebdomadaire dans les cantines scolaires

Dès la rentrée de novembre, un repas végétarien sera servi aux enfants des écoles une fois par semaine, qui vient s'ajouter au repas hebdomadaire à base d'oeuf ou de poisson, déjà existant. La Ville met ainsi en oeuvre la loi EGalim dans ses 21 restaurants scolaires.

Lundi 4 novembre, jour de rentrée des classes, les élèves des écoles de Dunkerque mangeront leur premier repas officiellement végétarien, sans viande ni poisson. Ils retrouveront leur plateau végé une fois par semaine - le jour n'est pas fixe. Au cours de la période Toussaint / Noël, ils goûteront un rata de lentilles, un tajine de légumes, une poêlée de quinoa... Le « menu EGalim » peut inclure des oeufs ou des produits laitiers, mais la loi recommande la présence de davantage de protéines végétales dans les menus végétariens : soja, lentilles, fèves, pois chiches, haricots, céréales... Ces substituts sont riches en fibres, en minéraux, en vitamines et pauvres en lipides. Cette nouveauté s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'impact écologique et sanitaire de notre alimentation. En effet, la surconsommation de viande - nous en mangeons 10 fois plus qu'il y a 100 ans, alors que nos besoins nutritionnels n'ont pas augmenté - contribue au développement de l'obésité, en particulier chez les enfants.

Une loi en plusieurs étapes

Cette obligation faite aux restaurants scolaires, de la maternelle au lycée, de servir un repas végétarien une fois par semaine fait partie des cinq grandes dispositions de la loi pour « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous », dite loi EGalim. Elle poursuit trois objectifs : améliorer le revenu des agriculteurs, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, et favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Bio et local, Dunkerque prend de l'avance

La loi prévoit l'obligation en 2020 de servir des repas qui comprennent au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Les cantines de la ville font d'ores et déjà mieux que ce taux, avec trois menus entièrement bio par période (trois menus proposés durant les 7 semaines de cours qui séparent deux périodes de vacances scolaires - soit 3 menus entre les vacances de Toussaint et celles de Noël; 3 menus entre les vacances de Noël et les vacances de février, etc...). La Ville travaille aussi avec des catégories d'aliments systématiquement bio : le pain, les yaourts, les fromages blancs, les compotes. Pour le local, c'est également en bonne voie, avec déjà beaucoup d'achats en circuit de proximité et la volonté de la Communauté urbaine de Dunkerque, issue des États généraux de l'emploi local, de structuration d'une filière d'approvisionnement local des cantines de l'agglomération.

Ces éléments reflètent l'attention portée par la Ville aux 2 500 repas qu'elle sert chaque midi aux enfants des écoles de Dunkerque. Un dernier exemple avec la lutte contre le gaspillage : des opérations « semaines de pesée » ont lieu dans les cantines pour sensibiliser les enfants à cette question ; mais surtout, il y a cette donnée essentielle : le goût ! Une commission « Menus »

VILLE DE DUNKERQUE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

réunit la Ville et le prestataire toutes les six semaines afin d'établir la grille des menus. La présence prochaine de référents de la pause méridienne et de représentants de parents d'élèves permettra d'encore mieux identifier ce qui plaît et déplaît aux enfants, et d'adapter les plats en conséquence. Il s'avère que les petits Dunkerquois plébiscitent les légumes, preuve que les adultes qui partagent leur repas jouent pleinement leur rôle éducatif !

Les menus sont disponibles sur le site www.ville-dunkerque.fr

Vos contacts

Lorrie Gourdin

Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69

lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica

Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95

eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez

Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39

thomas.roussez@tud.fr